

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NEO-AFRIK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE, STAR 2 VILLA 11. DERRIERE LA STATION
SHELL, Lot 5111, Ilot 341

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEO-AFRIK »

Objet : IMPORT-EXPORT, ACHAT, VENTE ET STOCKAGE D'INTRANTS, DE PRODUITS AGRICOLES ET DIVERS PRESTATIONS, DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES, REPRESENTATION ET INTERMEDIATION COMMERCIALE, LOGISTIQUE, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE, STAR 2 VILLA 11. DERRIERE LA STATION
SHELL, Lot 5111, Ilot 341

Dirigeant(s) M BERVIN DAVID DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02371 du 24/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31317/GTCA/RC/2023 du 24/04/2023

